

3F vous en dit plus sur...

## 3F informe ses locataires qui emménagent sur l'état des lieux

Votre état des lieux

**Dès votre emménagement chez 3F, votre gardien·ne complète avec vous l'état des lieux. Soyez vigilant·e, cette étape est importante. Voici pourquoi.**

### UN DOCUMENT JURIDIQUE

**L'état des lieux** est un document juridique qui décrit en détails, pièce par pièce, l'état :

- du **logement** que vous allez occuper ;
- de ses **équipements** ;
- de ses **annexes** (cave, parking...).

Il est signé par les deux parties également signataires du [bail](#) : le **locataire** (vous) et **3F** (nous, ou plutôt notre représentant·e : votre gardien·ne ).

Conservez précieusement votre exemplaire, il sera utile quand vous quitterez votre habitation.

### DES INFORMATIONS COMPARÉES

**L'état des lieux** est en effet réalisé deux fois :

- avant que le locataire **emménage** dans son logement (état des lieux d'entrée) ;
- avant que le locataire **déménage** (état des lieux de sortie).

C'est la comparaison entre ces deux documents qui nous permettra :

- de vérifier que vous avez bien rempli vos **obligations d'entretien** de votre habitation ;
- le cas échéant, de décider quelles seront les **réparations à votre charge**.

Veillez donc à bien noter dans l'état des lieux toutes vos remarques sur votre logement, ses équipements et ses annexes.

Vous devenez locataire 3F en août, date à laquelle il est difficile de détecter d'éventuels problèmes de **chauffage** ? Pas d'inquiétude : vous pouvez nous les signaler pendant le premier mois de chauffe qui suit votre emménagement.

### **Bon à savoir**

En prévision de l'état des lieux, 3F a soigneusement contrôlé votre logement avant votre arrivée :

- **l'habitation a été vidée**, ainsi que ses annexes (cave, boxe,...) ;
- elle a entièrement été **mise au propre** : les sanitaires ont été détartrés et désinfectés, les sols et vitres nettoyés ;
- ses équipements (robinetterie, électricité, gaz, serrures de la porte palière et des annexes) ont tous été **vérifiés** et **remis en état** quand c'était nécessaire.

Découvrez tous les [engagements qualité](#) pris par 3F pour offrir le meilleur service à ses locataires.